



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Clermont-Ferrand, le 13 janvier 2021

Communiqué de presse

Prochaine installation à Clermont-Ferrand d'une plateforme interrégionale de suivi des travailleurs étrangers

Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État (OTE), le Gouvernement a décidé de confier aux services des préfectures les autorisations de travail des ressortissants étrangers, actuellement délivrées par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).

Dans cette perspective, le Préfet du Puy-de-Dôme a proposé l'implantation, à Clermont-Ferrand, d'une plateforme interrégionale de suivi des travailleurs étrangers.

Le ministère de l'Intérieur a donné une suite favorable à cette candidature poursuivant ainsi le rééquilibrage de la présence des services de l'État en région, au plus près du terrain.

La mise en place de cette plateforme s'accompagnera de la création d'une vingtaine d'emplois. Son ouverture est prévue le 1^{er} avril 2021.

Cette plateforme aura pour missions de traiter de manière dématérialisée, au regard notamment de la réglementation du travail et des tensions sur le marché de l'emploi, l'ensemble des situations nécessitant la délivrance d'une autorisation de travail aux ressortissants étrangers amenés à exercer sur le territoire national une activité salariée ou assimilée, qu'ils résident déjà en France¹ ou qu'ils n'y résident pas encore².

Elle sera située avenue de l'Union Soviétique.

Pour plus d'informations :

- Toutes les informations sur l'accueil des étrangers en France :
<http://accueil-etrangers.gouv.fr/>
- Sur le site Service-Public.fr :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2728>
- La plateforme "Work in France" (étudiants étrangers et leur employeur) :
<https://workinfrance.beta.gouv.fr>

1 Procédures de changement de statut, d'autorisations spécifiques et limitées, de renouvellement de titre, de régularisation exceptionnelle, etc.

2 Procédures d'introduction, de détachement ou mission, de placement d'aide familiale, de conventions de stage, etc.

Contacts presse

Tél : 06.86.37.90.09 – 06.80.37.34.18
Tél : 04.73.98.63.29 – 04.73.98.63.14
www.puy-de-dome.gouv.fr

18, boulevard Desaix
63000 Clermont-Ferrand